

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

Évaluation et impact des formations

Date de création : 18/01/2017 · Dernière mise à jour : 30/09/2026

Bienvenue

Vous êtes inscrit(e) à une formation Impact des formations et nous vous en remercions. Ce livret rassemble les informations utiles au bon déroulement de votre parcours : organisation, formateurs, suivi, certification, interlocuteurs et démarche en cas de difficulté.

Qui sommes-nous ?

Impact des formations est la marque de Linguaid France dédiée à l'évaluation et au transfert des formations. Linguaid accompagne les organismes de formation et les entreprises sur une seule question : qu'est-ce que votre formation a changé ? Site : impact-des-formations.com

Programme	Durée	Format	Certification
BootCamp Évaluation & Impact	12 modules	En ligne, en autonomie	–
Kirkpatrick Four Levels® Bronze	2 jours + plan d'évaluation	Sur demande	Kirkpatrick Partners
Learning Transfer Designer	4 demi-journées	À distance (présentiel possible en entreprise)	Institute for Transfer Effectiveness (ITE)
CHYPS® – Concevoir des formations hybrides	1 jour	Présentiel	–
LTD Fast Track	1 jour	En entreprise	–

Détail des programmes : impact-des-formations.com/programmes/

Le déroulement de votre formation

Les séances se déroulent en classe virtuelle (Zoom ou Teams) ou en présentiel selon le programme, en français ou en anglais. Certains programmes s'appuient sur une plateforme dédiée : pour Learning Transfer Designer, la plateforme de l'Institute for Transfer Effectiveness (transfereffectiveness.blink.it). Les ressources et les activités entre les séances vous sont communiquées au démarrage.

La pédagogie est centrée sur l'application : vous travaillez tout au long du parcours sur un cas réel de votre organisation (plan d'évaluation, concept de transfert), avec l'accompagnement de votre formateur et des échanges entre pairs.

Se connecter aux séances

Au plus tard la veille de chaque séance, votre formateur vous envoie le lien de connexion. Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez vos courriers indésirables puis contactez-nous au 04 68 88 49 91. Au jour et à l'heure prévus, cliquez sur le lien, patientez en salle d'attente, puis activez caméra et micro. Modes d'emploi : Zoom support.zoom.us/hc/fr et Teams support.microsoft.com/fr-fr/teams

Vos formateurs

Formateur	Profil
Joss Frimond	Fondateur de Linguaid, certifié Kirkpatrick Four Levels® niveau Or
Jonathan Pottiez	Expert partenaire depuis 2013, docteur en sciences de gestion, auteur de « L'évaluation de la formation »

Les certifications

Learning Transfer Designer : certification délivrée par l'Institute for Transfer Effectiveness (ITE). Vous présentez votre concept de transfert, construit sur une formation terminée, en cours ou à venir, lors d'un entretien de certification. Linguaid France vous prépare ; l'évaluation et la décision appartiennent à l'ITE. Vous pouvez demander à votre formateur un entretien préparatoire pour tester la viabilité de votre concept.

Kirkpatrick Four Levels® Bronze : certification délivrée par Kirkpatrick Partners à l'issue du programme et de la remise du plan d'évaluation.

Suivi et évaluation de votre formation

- **Avant la formation** : un échange ou un questionnaire permet de recueillir vos besoins, votre contexte et le projet sur lequel vous travaillerez pendant la formation.
- **Pendant la formation** : émargement en ligne à chaque séance, évaluations formatives (exercices, quiz, mises en situation) et échanges réguliers avec votre formateur sur votre progression.
- **À la fin de la formation** : évaluation de vos acquis et de votre production (plan d'évaluation, concept de transfert) et questionnaire de satisfaction.
- **Deux à trois mois après** : un questionnaire, par e-mail ou par téléphone, sur la mise en pratique dans votre poste. Il nous permet aussi d'identifier avec vous d'éventuels besoins complémentaires.

Vous recevez en fin de parcours une **attestation de fin de formation** indiquant votre assiduité et le niveau d'acquisition des objectifs, ainsi que, le cas échéant, votre certificat ou le résultat de votre certification. Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition sur demande.

Notre engagement qualité

Linguaid France est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Cette certification atteste du respect du Référentiel national qualité, qui porte notamment sur :

- l'information du public sur nos prestations, leurs délais d'accès et les résultats obtenus ;
- l'identification précise des objectifs et leur adaptation à chaque public ;
- l'adaptation de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi et de l'évaluation ;
- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement ;
- la qualification et le développement des compétences de nos formateurs ;
- le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations.

Réclamations et difficultés rencontrées

Toute difficulté ou insatisfaction concernant votre formation (contenu, formateur, organisation, planning, certification...) peut être signalée à tout moment, par vous-même, votre employeur ou votre financeur :

- par e-mail : jfr@linguaid.net
- par téléphone : **04 68 88 49 91**
- par courrier : Linguaid France SAS, 2 rue Hergé, 66750 Saint-Cyprien

Vous pouvez aussi en faire part directement à votre formateur, qui la transmet au référent pédagogique, Joss Frimond.

Chaque réclamation fait l'objet d'un **accusé de réception sous 48 heures ouvrées** et d'une **réponse écrite sous 15 jours maximum**, précisant la solution proposée. Elle est enregistrée dans notre registre des réclamations et des incidents et suivie jusqu'à sa clôture. Les réclamations et les appréciations des stagiaires sont analysées au moins une fois par an pour améliorer nos formations.

Accessibilité et situation de handicap

Nos formations se déroulent principalement à distance, ce qui facilite leur adaptation. Si vous êtes en situation de handicap ou avez un besoin particulier, temporaire ou permanent, contactez notre référente handicap, **Catherine Frimond-Laubiès**, à **cfr@linguaid.net** ou au **04 68 88 49 91**, idéalement avant le début de la formation. Nous étudions avec vous les adaptations possibles (rythme, durée des séances et des épreuves, supports, matériel) et, si nécessaire, nous vous orientons vers un partenaire spécialisé (Agefiph, Cap emploi).

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de Linguaid France, applicable à toutes nos formations et certifications, figure en **annexe de ce livret**. Merci d'en prendre connaissance avant le début de votre formation.

Vos interlocuteurs

Rôle	Contact
Référent pédagogique et qualité	Joss Frimond – jfr@linguaid.net
Administratif, planning et référente handicap	Catherine Frimond-Laubiès – cfr@linguaid.net
Téléphone	04 68 88 49 91

Nous vous souhaitons une excellente formation !

Joss Frimond, Président

ANNEXE – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Version du 30/09/2026 – applicable à toutes les formations et certifications de Linguaid France (Langues, LangueXpert, Impact des formations).

Préambule

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les apprenants inscrits à une action de formation ou de certification organisée par Linguaid France, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de Perpignan, dont le siège social est situé 2 rue Hergé, 66750 Saint-Cyprien. Linguaid France est enregistrée comme organisme de formation auprès du préfet de région sous le numéro 91 66 01 620 66.

Linguaid France est également organisme certificateur des certifications inscrites au Répertoire spécifique « Communiquer en anglais juridique des affaires (CAJA) » (RS6810) et « Former de manière innovante en langues vivantes » (RS7208).

Conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail, le présent règlement a pour objet :

- d'établir les règles générales applicables aux apprenants ;
- de préciser les règles d'hygiène et de sécurité ;
- de définir les règles disciplinaires ;
- d'encadrer le déroulement des formations et des évaluations et certifications ;
- d'informer les apprenants de leurs droits et obligations, notamment en formation à distance.

Il est remis à chaque apprenant avant l'entrée en formation ou en certification, en annexe du livret d'accueil.

Article 1 – Champ d'application

Le présent règlement s'applique à toute personne participant à une action de formation organisée par Linguaid France ou se présentant à une évaluation de certification, quel que soit le lieu (présentiel, classe virtuelle, visioconférence, plateforme de formation en ligne, locaux de l'entreprise cliente) et quel que soit le financement (individuel, employeur, OPCO, France Travail, CPF).

Article 2 – Règles générales de fonctionnement

2.1. Assiduité et ponctualité

L'apprenant s'engage à participer aux séances prévues, à respecter les horaires communiqués, à prévenir le formateur ou l'administration en cas d'absence ou de retard, et à émarger électroniquement à chaque séance. Toute absence non justifiée peut entraîner l'interruption de la formation, le non-financement par le financeur ou l'impossibilité de se présenter à la certification.

2.2. Comportement et respect d'autrui

Sont strictement interdits : les propos ou comportements discriminatoires, le harcèlement moral ou sexuel, les menaces, violences verbales ou attitudes déplacées, et toute perturbation volontaire d'une séance de formation ou d'évaluation.

2.3. Enregistrements audio et vidéo

L'enregistrement des séances (Zoom, Teams, présentiel) est interdit aux apprenants, sauf autorisation écrite de Linguaid France.

Article 3 – Charte de participation en formation à distance

En formation à distance, l'apprenant s'engage à se connecter sous ses nom et prénom réels, à activer sa caméra lorsque cela est demandé, à disposer d'une connexion stable, à ne pas interrompre les séances pour des motifs personnels et à respecter la confidentialité des contenus et des échanges.

Linguaid France utilise notamment Zoom et Microsoft Teams (classes virtuelles), Campus (plateforme de formation en ligne), ManageAll (gestion administrative, émargement et questionnaires), Google Workspace et Microsoft 365, ainsi que, pour certains programmes, les plateformes des certificateurs partenaires.

Article 4 – Hygiène et sécurité

Lorsque la formation se déroule dans des locaux tiers (entreprise cliente, salle louée), l'apprenant respecte les consignes de sécurité et d'incendie du site, les règles de circulation et les procédures d'accueil des personnes en situation de handicap. Il signale immédiatement tout incident ou situation dangereuse.

Article 5 – Sanctions disciplinaires

Conformément aux articles R.6352-4 à R.6352-8 du Code du travail, les sanctions susceptibles d'être prononcées sont : l'avertissement écrit, le blâme, l'exclusion temporaire ou définitive de la formation, et l'exclusion d'une session de certification (plagiat, tricherie, fraude, comportement perturbateur). Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'apprenant ait été informé par écrit des griefs retenus et mis en mesure de présenter ses observations.

Article 6 – Procédure disciplinaire

La procédure comprend la notification écrite des faits reprochés, la possibilité pour l'apprenant de s'expliquer au cours d'un entretien, une décision motivée de Linguaid France et, le cas échéant, la communication écrite de la sanction. L'employeur ou le financeur est informé de la sanction lorsque la formation est prise en charge par lui.

Article 7 – Prévention des discriminations et du harcèlement

En application des articles L.1132-1, L.1152-1 et L.1153-1 du Code du travail, toute discrimination fondée sur un motif prohibé, tout harcèlement moral ou sexuel, toute atteinte à la dignité et toute création d'un environnement intimidant ou offensant sont interdits. Tout apprenant témoin ou victime peut saisir immédiatement le référent pédagogique : jfr@linguaid.net – 04 68 88 49 91.

Article 8 – Protection des données personnelles (RGPD)

Linguaid France applique le Règlement général sur la protection des données. Les données collectées (identité, coordonnées, informations professionnelles, données pédagogiques et d'évaluation, données de connexion, réponses aux questionnaires, résultats de certification) sont utilisées uniquement pour la gestion administrative, le suivi pédagogique, l'évaluation des compétences, l'inscription aux certifications et l'édition des attestations et certificats. Linguaid France fait appel aux prestataires suivants : Google, Microsoft, Zoom, ManageAll, MailChimp, Pipedrive. Aucune donnée n'est vendue ni transmise à des tiers non autorisés. Droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité : jfr@linguaid.net.

Article 9 – Règles relatives aux certifications

Le candidat à une certification s'engage à respecter les consignes des évaluateurs, à se soumettre au protocole d'identification (pièce d'identité), à réaliser les épreuves seul, sans aide interdite, et à garder un comportement respectueux.

- **CAJA (RS6810)** : tout acte de tricherie entraîne l'annulation de l'épreuve et l'impossibilité de repasser la certification pendant 12 mois. Les résultats sont communiqués dans un délai maximum de 30 jours. Contact : certification@linguaid.net
- **LangueXpert (RS7208)** : les modalités d'évaluation, de délibération et de recours figurent dans le règlement de certification, disponible sur simple demande.
- **Certifications délivrées par des certificateurs partenaires** (English 360°, Learning Transfer Designer, Kirkpatrick) : le règlement propre à chaque certificateur s'applique en complément du présent règlement.

Article 10 – Accès des personnes en situation de handicap

Linguaid France applique le principe d'égalité d'accès aux formations et certifications et propose notamment des aménagements de rythme et de durée d'épreuve, des supports adaptés, une assistance technologique et la mise en relation avec les référents handicap partenaires. Contact : Catherine Frimond-Laubiès, référente handicap – cfr@linguaid.net – 04 68 88 49 91.

Article 11 – Réclamations

Toute difficulté ou insatisfaction concernant une formation ou une certification peut être signalée à tout moment, par l'apprenant, son employeur ou son financeur, par e-mail (jfr@linguaid.net), par téléphone (04 68 88 49 91) ou par courrier (Linguaid France SAS, 2 rue Hergé, 66750 Saint-Cyprien), ou auprès du formateur, qui la transmet au référent pédagogique. Chaque réclamation fait l'objet d'un accusé de réception sous 48 heures ouvrées et d'une réponse écrite sous 15 jours maximum, et est enregistrée dans le registre des réclamations et des incidents.

Article 12 – Responsabilité de l'apprenant

L'apprenant est responsable du bon usage des outils numériques mis à sa disposition, de la confidentialité des documents, de l'entretien de son matériel en formation à distance et de la bonne garde de ses identifiants de connexion.

Article 13 – Publicité du règlement

Le présent règlement est remis à l'apprenant avant l'entrée en formation, en annexe du livret d'accueil. Il peut être transmis au financeur (OPCO, France Travail, entreprise) et s'applique à toutes les sessions à compter du 30/09/2026.